



Le 1^{er} juin 2018

Maître Christian Leblanc
Procureure en chef
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones
et certains services publics
600, avenue Centrale
Val d'Or (Québec) J9P 1P8

Maître,

La présente fait suite à la réception du résumé de témoignage anticipé de Mme Janet Mark, coordonnatrice des relations avec les Autochtones à la Commission, qui présentera le 4 juin prochain la chronologie et le contexte de la création de la Commission.

À la lecture de la présentation Powerpoint soumise, nous constatons certaines erreurs dans la chronologie des événements. En effet, la nomination de M^c Fannie Lafontaine comme observatrice indépendante a officiellement été annoncée le 5 novembre 2015 et non le 4 novembre 2015. Par ailleurs, le deuxième reportage de l'émission Enquête a été diffusé le 31 mars 2016 et non le 30 mars 2015.

Par ailleurs, bien que nous ne puissions présumer des éléments d'information qui pourraient être mentionnés verbalement, plusieurs éléments nous semblent manquants ou incomplets. À cet égard, je vous invite à consulter notre chronologie jointe en annexe.

Espérant le tout conforme, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes précisions.

Veuillez agréer, Maître, mes cordiales salutations.

La directrice générale,


Katia Petit

p.j.

Rappel chronologique des mesures - MSP

- 15 mai 2015 :
 - ✓ Lettre adressée par Édith Cloutier à la ministre de la Sécurité publique, Mme Lise Thériault, à laquelle était jointe la correspondance adressée à M. Jean-Pierre Pelletier de la Sûreté du Québec
 - ✓ Des vérifications sont entamées auprès de la Sûreté du Québec
- 30 juin 2015 :
 - ✓ Réponse de la directrice de cabinet de la ministre à Mme Cloutier, indiquant notamment que les plaintes sont en traitement à la Sûreté du Québec
- Juin 2015 :
 - ✓ Réception des allégations criminelles au MSP, conformément aux dispositions de la Loi sur la police
- 22 octobre 2015 :
 - ✓ Diffusion du 1^{er} reportage de l'émission Enquête
- 23 octobre 2015 :
 - ✓ Demande du DG de la SQ à la ministre de transférer les enquêtes en cours (enquête PHASE 1)
 - ✓ Enquêtes transférées au SPVM
 - ✓ Mise en place d'une ligne 1-800 permettant des dénonciations
 - ✓ Annonce par la SQ de la nomination de la capitaine Ginette Séguin au poste de la MRC de la Vallée de l'Or
 - ✓ Annonce par la SQ du retrait administratif des policiers visés par les allégations
- 27 octobre 2015 : Annonce de mesures par la SQ
 - ✓ Implantation d'un projet pilote d'utilisation des caméras véhiculaires dans la MRC de La Vallée-de-l'Or
 - ✓ Mise en place d'une équipe mixte en itinérance, composée de policiers et d'intervenants communautaires, afin d'intervenir auprès des clientèles vulnérables de la MRC de La Vallée-de-l'Or
 - ✓ Mise en place d'un groupe d'audit chargé de revoir les relations communautaires de la SQ avec les communautés autochtones
 - ✓
- 4 novembre 2015 :
 - ✓ Rencontre du premier ministre avec l'APNQL
 - ✓ Annonce de la mise en Table de concertation sur la qualité des relations entre les corps de police et les Autochtones au Québec
- 5 novembre 2015 :
 - ✓ Annonce de la nomination d'une observatrice indépendante chargée d'examiner et d'évaluer l'intégrité et l'impartialité des enquêtes menées par le SPVM (M^e Fannie Lafontaine)
- 15 décembre 2015 :
 - ✓ Annonce de l'ajout de 2 enquêteurs autochtones à l'équipe d'enquête SPVM
- 31 mars 2016 :
 - ✓ Nouveau reportage de l'Émission Enquête
- 5 avril 2016 :
 - ✓ Début PHASE 2
 - ✓ Élargissement officiel du mandat du SPVM (plaignants autochtones – ensemble du territoire québécois)
 - ✓ Mandat confié à l'organisme des Services parajudiciaires autochtones du Québec pour accompagner les plaignantes et faciliter la dénonciation
 - ✓ Annonce de la bonification de la formation offerte aux policiers en matière d'interactions avec les Autochtones
 - ✓ Prolongation du mandat de l'observatrice indépendante afin de couvrir les enquêtes de la PHASE2

- ✓ Engagement à l'effet d'élargir le mandat du Bureau des enquêtes indépendantes afin qu'il enquête sur les allégations criminelles de nature sexuelle
- 8 juin 2016 :
 - ✓ Dépôt du projet de loi 107 (*Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs*) prévoyant que le BEI soit tenu d'enquêter les allégations d'infraction à caractère sexuel commise par un policier dans l'exercice de ses fonctions
- Octobre 2016 :
 - ✓ Dans l'attente de l'adoption du PL 107, recours au pouvoir du ministre prévu à l'article 289.6 de la Loi sur la police pour confier au BEI les enquêtes portant sur toutes les allégations d'infraction à caractère sexuel commises par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions, y compris celles dont le plaignant est Autochtone.
- 16 novembre 2016 :
 - ✓ Dépôt du rapport de Me Fannie Lafontaine pour la phase 1 des enquêtes
- 18 novembre 2016 :
 - ✓ Sortie publique du DPCP concernant sa décision de porter ou non des accusations dans les dossiers de la Phase 1
- 21 décembre 2016 :
 - ✓ Constitution de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : Écoute, réconciliation et progrès
- 14 février 2018 :
 - ✓ Adoption du projet de loi 107